

# LES BEAUCERONS ABJURENT LA NÉFASTE DOCTRINE DE L'INDIVIDUALISME

**A**FFAIRE de confiance disent les uns—de bonne entente disent les autres—d'intérêt collectif bien compris pense un journaliste. Disons donc que c'est tout cela ensemble, si vous le voulez bien, et tout le monde sera content comme les producteurs d'agneaux de la vallée de la Chaudière, qui vont, cette année, pour avoir fait confiance à une doctrine depuis si longtemps prêchée dans nos milieux agricoles, encaisser, en huit jours, un surplus additionnel de \$25,000 environ sur la vente d'une de leurs principales productions: les fameux agneaux de la Beauce dont l'excellente qualité est reconnue sur tous les marchés.

Que ce soit affaire de confiance, de bonne entente ou question d'intérêt, depuis si longtemps désirons-nous que les cultivateurs surveillent leurs propres intérêts, nous avons lieu de nous réjouir de l'acte que viennent de poser les producteurs d'agneaux de Beauce, Frontenac et Dorchester en rendant leur produit, le plus près possible du consommateur par l'intermédiaire de la coopération.

Cela s'est fait la semaine dernière dans la Beauce. Trois trains complets comprenant l'un quinze wagons parti samedi, le 5 octobre, un deuxième et extraordinaire celui-là, comprenant 31 wagons parti mardi soir le 8, enfin un troisième de dix-neuf wagons environ, nous laissait entendre M. Evangeliste Poulin, partant samedi, le 12, ont été consignés par les cultivateurs à la Coopérative Canadienne du Bétail, limitée.

Le résultat de cet acte exemplaire en coopération posé par les cultivateurs au grand dam de certains intermédiaires encombrants, vivant aux dépens du producteur et du consommateur, c'est que d'une part, les fermiers de cette région vont gagner \$25,000, de plus que d'ordinaire, en obtenant un meilleur prix de vente et en économisant substantiellement sur le fret et que, d'autre part, les consommateurs paieront cette délicieuse viande d'agneau environ 2 sous la livre meilleur marché que l'automne dernier alors que les producteurs ne tiraient que 4 sous la livre d'agneau, tandis que cette année ces expéditions rapportent 5.30 sous net la livre.

—Comment cela se fait-il donc ?

—On a compris là-bas, qu'en matière de vente des produits agricoles ou d'industrie animale, les cultivateurs ne pouvant, comme dans bien d'autres lignes, calculer le prix de revient et y ajouter un profit légitime, quel que soit le coût de production d'une denrée, il est impossible de faire autrement que de vendre au prix en cours sur le marché. S'ils sont hauts tant mieux, s'ils sont bas, tant pis !

Il ne reste donc que deux moyens à la

**En contrôlant la vente et l'expédition de leurs moutons.—Trois trains comprenant 65 wagons environ nolisés par les cultivateurs.—\$25,000, beau surplus à partager entre 600 producteurs.**

**L'œuvre patiente d'un vieux serviteur de la classe agricole et des agronomes**

disposition du cultivateur pour grossir ses revenus: diminuer le coût de production, voilà quelque chose qui devient gênant à dire, si souvent nous l'avons écrit, et organiser la vente des produits de façon à se dispenser du plus grand nombre d'intermédiaires possible; en un mot, rendre sa marchandise le plus près qu'il y a moyen du consommateur.

Les cultivateurs de la Beauce que nous avons l'honneur de voir à l'œuvre, travailler une bonne fois ensemble, à l'unisson, viennent d'en donner le plus bel exemple, ils ont eu confiance en la coopération. Depuis quelque trois ans, ils ont mis en pratique ce que les journaux agricoles qui veulent aider les cul-

trop mécontents de leur action, d'avoir fait confiance à ce vieux serviteur de la classe agricole qu'est M. Evangeliste Poulin, le promoteur des consignations annuelles de moutons, et surtout des remarquables expéditions de cette année, l'idée de grouper cette production de la destiner à un point unique a fait bouler de neige. Cette année le groupe de consignataires comprend au-delà de 600 producteurs qui contrôlent non seulement la vente mais l'expédition des agneaux, sauvant ainsi un montant considérable de fret et s'assurant une livraison plus rapide en réquisitionnant des trains spéciaux qu'ils peuvent charger à eux seuls, excellent moyen d'abaisser le taux du fret. Voilà, en somme ce qui

Québec Central, où partout les cultivateurs étaient fort occupés au chargement des agneaux.

Ce court voyage de quelques heures par une belle journée ensoleillée d'automne, outre qu'elle nous a permis d'admirer les beautés du panorama qui se déroule sur tous les points de cette voie nationale, nous a procuré le plaisir de rencontrer le grand promoteur de ce mouvement de coopération et les agronomes qui sont attelés aux mêmes timons, afin d'amener les producteurs à s'organiser pour retirer jusqu'au dernier sou de la vente des récoltes.

Nous n'avons pas l'espace voulu pour rapporter en détail toutes les questions que nous avons posées à M. Poulin, il nous faut trop abréger, malheureusement. Mais voici ce que nous avons appris au cours de la journée.

Le travail dont nous admirons les résultats aujourd'hui, nous déclarait M. Poulin, ne date pas d'hier. C'est en 1932 que les premières consignations furent commencées, elles s'élevaient à 3,000 agneaux par année. Satisfaits des résultats obtenus, et remarquez bien, souligne M. Poulin, malgré que nous ne contrôlions pas la production des agneaux, les cultivateurs décidèrent de se joindre aux pionniers de la vente en coopération, de sorte que depuis 1932, les consignations ont toujours augmenté. Quand ça paie mieux, voyez-vous.

Cette année toutefois, nous avons voulu donner un essor plus considérable au mouvement. Nous avons constaté, et bien d'autres avant nous, que pour influencer un marché, se l'assurer, il faut pouvoir compter sur le volume de la production. En janvier, avec le concours d'excellents coopérateurs, nous avons réuni les producteurs et les avons invités à confier la vente de leurs agneaux à leur organisation coopérative, leur faisant ressortir les avantages qu'il y aurait à compter sur le volume de production tant au point de vue de s'assurer un bon marché et aussi d'économiser sur le transport. Nos cultivateurs intéressés à la proposition que nous leur faisons, ont consenti par contrat à expédier les agneaux en coopération. C'est le résultat de ce travail qui a demandé des années et beaucoup de patience que vous voyez aujourd'hui.

"Nous contrôlons cette année", ajoutait M. Poulin, 70% de la production des agneaux dans la Beauce, Frontenac et les paroisses de Dorchester qui longent la voie du Québec Central. Dans certaines paroisses de 80 à 90% des agneaux sont consignés en coopération.

Un train de 15 wagons est parti samedi dernier, aujourd'hui vous en verrez partir un de 31 wagons et samedi

(Suite à la page 415)

## La coopération dans la Beauce



Six cents producteurs de la Beauce ont consigné en trois trains spéciaux, au-delà de 10,000 agneaux à la Coopérative Canadienne du Bétail, limitée à Montréal. Cette photographie prise à St-Georges de Beauce nous montre les cultivateurs procédant au chargement de 11 wagons, comprenant plus de 1,013 agneaux, du train spécial de 31 wagons, parti de Valley Junction mardi soir, 8 octobre en destination de Montréal via Sherbrooke, où les agneaux devaient être déchargés mercredi matin à sept heures.

On voit de droite à gauche près de la porte du wagon, M. F.-S. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée; Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale à Québec; Armand Joubert, agronome à St-Georges; A.-V. Pothier, agronome de Frontenac et Frs. Fleury du Bulletin de la Ferme. Près du camion M. Evangeliste Poulin, propagandiste de la Coopérative Canadienne du Bétail, limitée l'organisateur, avec les agronomes, de ces fortes consignations de moutons en coopération; aussi M. Romuald Belzile, gérant de la succursale de Québec de la Coopérative Fédérée de Québec.

tivateurs à s'organiser et travailler de concert, sans se faire passer à tout instant pour être les sauveurs de la classe agricole, les agronomes et les propagandistes de l'idée coopérative, prêchent depuis bien longtemps. Voilà que cette semence d'idées féconde lève et porte des fruits délicieux à savourer.

Depuis 1932 en effet, les producteurs de la Vallée de la Chaudière expédient les agneaux en coopération. Un tout petit groupe s'entendait la première année pour consigner environ 3,000 agneaux à la Coopérative Canadienne du Bétail, limitée. Depuis, pas

ressort de ce mouvement d'ensemble des cultivateurs de la vallée de la Chaudière qu'il nous est fort agréable de pouvoir citer en exemple à la classe agricole qui a tant besoin de s'entendre et de se grouper pour disposer avantageusement des récoltes de nos fermes.

Mais venons-en à certains détails sur ces fortes consignations d'agneaux qu'il est utile de souligner, puisque grâce à l'amabilité de M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale à Québec, nous avons pu parcourir la route Lévis-Jackman jusqu'à St-Georges et faire halte aux diverses stations du

17

17

17